



Extrait du registre des délibérations

du comité syndical

Séance du 7 juin 2022

Délibération n° C2022-036

Mise à jour des annexes des statuts
(Compétence éclairage public)

Nombre de délégués en exercice	: 69
Nombre de délégués présents	: 42
Nombre de pouvoirs	: 6
Nombre de votants	: 48

Le sept juin deux mille vingt-deux à dix heures, le comité du Syndicat Départemental d'Énergie et d'Équipement du Finistère, convoqué le 31 mai 2022, s'est réuni à Quimper, à la salle des conférences du SDEF, sous la présidence de M. Antoine COROLLEUR, Président du syndicat.

Etaient présents :

Secteur d'ABERS/IROISE : François BIZIEN (Le Conquet), Antoine COROLLEUR (Plourin), Gildas FOREST (Brélès), Joseph GALLIOU (Tréglonou), Georges GOURVENEC (Ploudalmézeau), Yves ROBIN (Porspoder), Roger TALARMAIN (Plouguin), Alexandre TREGUER (Landéda) - **Secteur du CAP SIZUN :** Rémy LE COZ (Plouhinec), René SOUBEN (Mahalon) - **Secteur du CENTRE :** Pierrot BELLEGUIC (Kergloff), Georges MORVAN (Scrignac), Denis SALAUN (Plonévez-du-Faou) **Secteur de CROZON-CHATEAULIN :** Joël BLAIZE (Plomodiern), Jean-Michel LEZENVEN (Argol) - **Secteur de LANDERNEAU-LESNEVEN :** Christophe BELE (Kernouës), Pierre-Victor CHARBONNET (Plouneour-Brignogan-Plages), Lionel GOBRY (Dirinon), Gérard LE MEUR (Pencran), André POSTEC (Logonna-Daoulas), Jean-Yves QUERE (Ploudaniel) - **Secteur de LANDIVISIAU/HAUT LEON :** Jean JEZEQUEL (Plougourvest), Hervé JEZEQUEL (Saint-Pol-de-Léon), Daniel LE SAINT (Sizun), Francis MOINE (Lanhouarneau) - **Secteur de MORLAIX :** François HAMON (Saint-Martin-des-Champs), Alban LE ROUX (Carantec) - **Secteur du PAYS BIGOUDEN :** Michel BUREL (Plovan), Cyril DROGUET (Plonéour-Lanvern), Stéphane LE DOARE (Pont-l'Abbé) - **Secteur de QUIMPER :** Laure CAMARO (Fouesnant), Thomas FEREC (Briec), Hervé HERRY (Ergué-Gabéric), Pascal LE GOFF (Plogonnec), Jean L'HARIDON (Landudal), René ROCUET (Saint-Evarzec) - **Secteur de QUIMPERLE/CONCARNEAU :** Alain PELIZZA (Saint-Yvi), Marie-José TOULLEC (Bannalec), **Collège des EPCI :** Michel JOURDEN (Pays d'Iroise Communauté), Pascal KERBOUL (Communauté de Lesneven Côte des Légendes), Denis MAO (Concarneau Cornouaille Agglomération), Jean-Louis BUANNIC, suppléant de Ronan CREDOU (communauté de commune du pays Bigouden sud)

Excusés : Patrick TANGUY (Le Juch), Michèle LALLOUET (Châteauneuf-du-Faou), Xavier BOREL (Le Faou), Marie-Claire HENAFF (Saint-Vougay), Nathalie BERNARD (Plougasnou), Gilles CREACH (Taule), François GIROTTO (Plouégat-Moysan), Christian LOUSSOUARN (Combrit), Alain DECOURCHELLE (Pluguffan), Jean-Louis BLOT (Névez), Patrick GLOUANNEC (Pont-Aven), Jacques RANNOU (Rospenden), Gilbert MIOSSEC (Communauté de Communes du Pays de Landivisiau), Ronan CREDOU (Communauté de communes du Pays Bigouden Sud)

Assistaient en outre :

Services du SDEF : Jacques MONFORT, Emmanuel QUERE, Christian HENAFF, Morgane BOULIERE, Laurence LE VELLY,

Est élu secrétaire de séance : Pierrot BELLEGUIC

Mise à jour des annexes des statuts (compétence éclairage public)

Délibération N° C2022-036

Vu les statuts du Syndicat Départemental d'Energie et d'Equipement du Finistère,

Vu les délibérations de transfert de compétence au profit du SDEF,

Vu l'arrêté préfectoral du 21 décembre 2021.

Le SDEF prend acte du transfert de compétence et des conséquences que cela entraîne :

Transfert de la compétence « éclairage public travaux et maintenance » :

- l'annexe 3 n°2 des statuts (compétence optionnelle « éclairage public » investissement et maintenance) est modifiée en ce sens :
 - est intégrée la commune de Landivisiau, suite au transfert de compétence opéré par délibération du 15 avril 2022, visée par la Préfecture le 22 avril 2022.

Le comité décide à l'unanimité :

- de prendre acte du transfert de compétence « éclairage public travaux et maintenance » de la commune de Landivisiau,
- de mettre à jour l'annexe 3 n°2 des statuts en conséquence.

**Pour extrait conforme au registre
Antoine COROLLEUR, Président du SDEF**